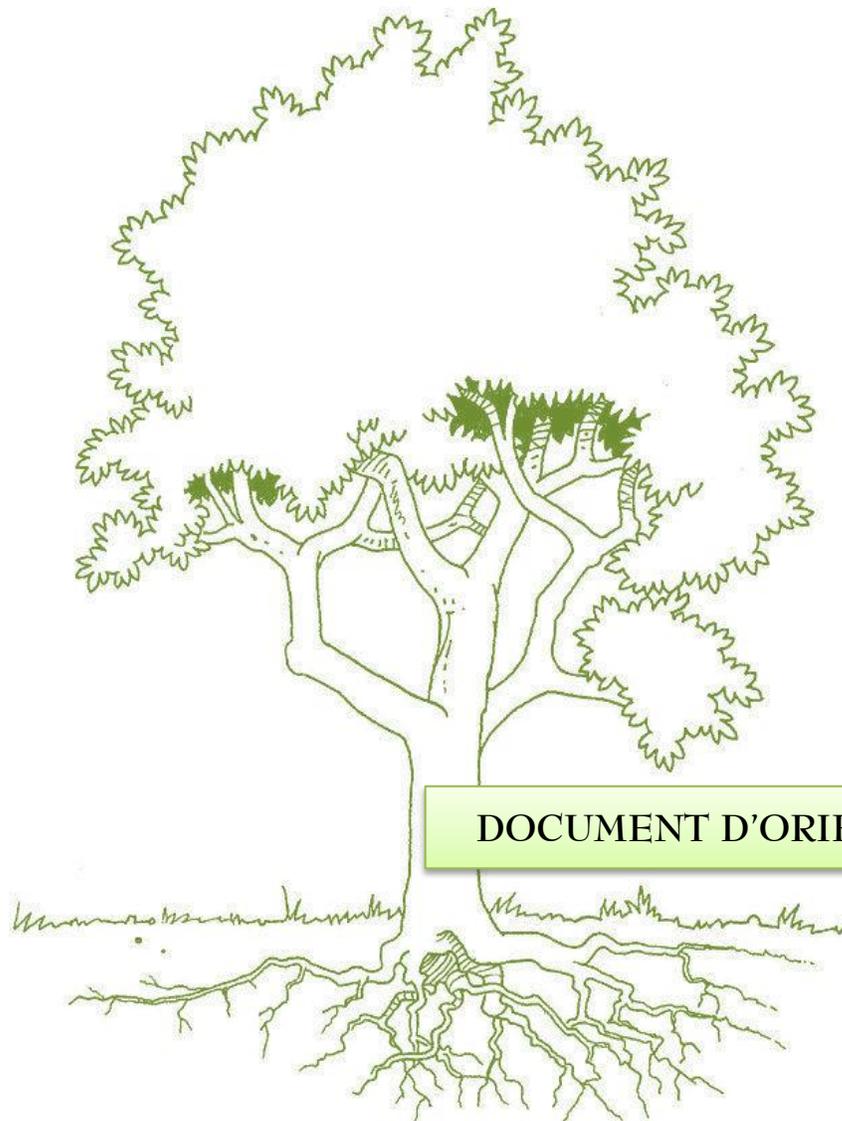




## LES FONDEMENTS DE LA PASTORALE SOCIALE AU QUÉBEC



DOCUMENT D'ORIENTATION

Comité des affaires sociales  
Table de pastorale sociale des diocèses du Québec

Mai 2012

# Document d'orientation

## Sommaire

Présentation .....	3
1. Définition .....	5
2. Buts .....	5
3. Orientations.....	5
4. Pistes d'action .....	9
Notes .....	11

## **Illustrations** : le schéma de la pastorale sociale

- circulaire
- tableau

<b>Annexe I</b>	Historique et lecture du contexte
<b>Annexe II</b>	Une relecture de foi : repères bibliques et ecclésiaux
<b>Annexe III</b>	Les étapes clés d'une démarche d'engagement social
<b>Annexe IV</b>	Moments favorables à des interventions
<b>Annexe V</b>	Fichier promotionnel pour aider à organiser les interventions en pastorale sociale

## Présentation

En publiant ces orientations en pastorale sociale, le Comité des affaires sociales, la Table de pastorale sociale et le Réseau des répondantes à la condition des femmes désirent faire connaître les motivations profondes qui animent leurs membres dans leur engagement pris dans les différents diocèses du Québec. Ce document veut aussi reprendre quelques éléments fondamentaux de la Doctrine sociale de l'Église pour leur donner la couleur propre à notre contexte québécois et montrer aux chrétiens et chrétiennes d'ici comment la dimension sociale de la foi est fondamentale dans toute vie chrétienne.

Déjà des éléments d'orientations avaient été adoptés par le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec en 1993. Ils ont soutenu notre action en Église jusqu'à maintenant. C'est une mise à jour de ce premier texte que nous vous présentons ici.

Mentionnons quelques défis plus particuliers qui sont à surmonter dans le contexte québécois actuel :

- s'engager dans une société où le Dieu de Jésus-Christ n'est plus une référence qui va de soi pour un grand nombre de Québécois et de Québécoises;
- dépasser un certain individualisme et le fatalisme ambiant pour arriver à stimuler l'engagement chrétien dans des actions collectives en faveur de la protection de la dignité humaine comme aussi de la création;
- arriver à relier la pratique dominicale des chrétiens d'ici avec des gestes de foi incarnés dans les réalités sociales, économiques, culturelles, politiques et environnementales, tout en se laissant éclairer par la lumière de la Parole de Dieu et de l'Enseignement social de l'Église.
- entreprendre des initiatives nouvelles pour arriver à présenter la pastorale sociale comme une dimension essentielle de l'engagement de toute personne baptisée, comme de l'Église dans son ensemble.

Par la mise en œuvre de plans d'action basés sur ces orientations, les diocèses du Québec, comme les paroisses et les mouvements, pourront tenter de relever les défis que nous présente la société d'aujourd'hui. Par des gestes concrets qui les font passer de la Parole aux actes, les chrétiens et les chrétiennes d'ici présenteront aussi certains traits de l'enseignement de Jésus qui a pris notre humanité pour que tous les humains aient *la vie, et qu'ils l'aient en abondance* (Jn 10, 10).

# Les fondements de la pastorale sociale au Québec

---

« *L'ouvrage ordinaire de Dieu, son habitude, ce qui le distingue au plus haut point, c'est de ne pas négliger ceux et celles qui souffrent de l'injustice; c'est de faire attention à ceux qu'on outrage, c'est de tendre la main à ceux qu'on persécute, et cela, continuellement* »

Commentaire de Saint Jean Chrysostome sur le psaume 145, IV<sup>ème</sup> siècle.

## 1- Définition

La pastorale sociale<sup>1</sup> est l'activité de l'Église qui, consciente de sa mission au cœur du monde prend une option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues et la traduit par des pratiques de solidarité et de libération. Elle travaille avec toute personne de bonne volonté à la transformation des rapports sociaux et des structures injustes, du local à l'international, afin de rendre plus justes et plus humaines les réalités sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales.

## 2- Deux buts majeurs

*La dignité de la personne humaine*

**2.1** Soutenir, dans une perspective de justice sociale, tout ce qui contribue, dans la société et dans l'Église, à valoriser la dignité de la personne; dénoncer ce qui y fait obstacle et promouvoir les droits des personnes, surtout les exclues.

*L'option préférentielle pour les pauvres*

**2.2** Reconnaître le souffle de l'Esprit à l'œuvre aujourd'hui et participer, avec d'autres, à l'établissement d'un monde plus juste, plus humain et écoresponsable<sup>2</sup>:

2.2.1 Promouvoir le **bien commun** et ainsi assurer les conditions qui favorisent l'épanouissement du plus grand nombre de personnes au plan individuel et collectif;

2.2.2 Voir au partage équitable des richesses, en appuyant des mouvements sociaux et ecclésiaux;

2.2.3 Favoriser l'action citoyenne, notamment en appuyant l'action communautaire autonome et en mettant en place les conditions pour que les personnes exclues puissent prendre des initiatives, et devenir les premières agentes de leur propre développement;

2.2.4 Encourager la **participation** citoyenne afin de promouvoir les pratiques démocratiques;

2.2.5 Développer une **solidarité** sociale qui reconnaît les responsabilités collectives pour remédier aux injustices;

*Le souci des générations futures*

2.2.6 Contribuer au respect et à la **sauvegarde de l'environnement**.

## 3- Des orientations pour le développement d'une pastorale sociale au Québec

*Une présence incarnée au cœur de la vie quotidienne*

La Commission d'étude sur les laïcs et l'Église avait déjà observé en 1972 qu'un besoin majeur de la communauté chrétienne consiste à : «se doter à tout prix d'instruments et de moyens de regroupements capables de favoriser efficacement une présence incarnée du christianisme au cœur des activités courantes de la vie quotidienne.»<sup>3</sup>.

# Les fondements de la pastorale sociale au Québec

---

Depuis lors, ainsi que le décrit l'annexe I, des pas ont été faits. Le contexte a changé, mais la misère causée par les déséquilibres croissants dans notre société fait qu'on « attend encore beaucoup des Églises en termes de sensibilisation et d'action concrète »<sup>4</sup>.

Voici *sept orientations* qui permettent d'enraciner la pastorale sociale au Québec. Elles se traduiront plus loin en pistes d'action au plan local. Un tableau et un schéma intégrés à ce document illustrent les liens entre les buts, ces orientations et des pistes d'action.

## ***3.1 Promouvoir l'option évangélique pour les pauvres<sup>5</sup> et les personnes exclues***

***Agir collectivement pour rendre visible l'amour du Christ***

Enracinée dans la convivialité avec les pauvres et les personnes exclues, la pastorale sociale agit en Église en cohérence avec le projet de Jésus Christ, le projet du Royaume de Dieu qui renouvelle la face de la Terre. Les propositions soutenues par la pastorale sociale proviennent aussi de mouvements sociaux, féministes, écologistes : il importe de clarifier, avec les communautés chrétiennes, les fondements bibliques, théologiques et pastoraux qui sous-tendent l'adhésion à de telles propositions. La pastorale sociale engage des débats et encourage les membres de la communauté à émerger comme sujets de leur propre discernement et auteurs de leurs propres actions.

L'option pour les pauvres devient ainsi un critère éthique pour des décisions politiques, économiques et environnementales<sup>6</sup>.

## ***3.2 S'assurer de l'existence de lieux communautaires pour entendre Dieu***

***Expériences de révision de vie et de communauté de base***

Offrir aux personnes des lieux et des activités qui permettent un espace facilitant l'expression de leur façon de voir et de comprendre la vie : un espace pour partager leur sens de la vie et de la mort; se communiquer leur vision de ce qui est source d'amour, de haine, de bien et de mal; discerner la présence de Dieu dans leur histoire, dans leurs activités quotidiennes, dans leurs rencontres avec d'autres personnes qui portent des angoisses et espoirs semblables aux leurs.

***Découvrir son charisme, sa mission***

En ce sens, les mouvements ecclésiaux offrant une expérience d'Église fraternelle, libératrice et authentique sont à encourager. Des groupes d'affinité, parfois non-mixtes, des lieux à taille humaine, tant au plan paroissial que diocésain, sont nécessaires pour « émerger comme sujet », c'est-à-dire, découvrir ses talents, sa passion, son charisme et sa mission spécifique au sein de la société et de l'Église. Ainsi, la pastorale sociale suscitera l'engagement de nouvelles personnes au service de la société. *Les personnes qui découvrent leur mission dans le monde ont de l'énergie pour surmonter les obstacles*» (Jean Monbourquette).

### **3.3 Former à l'analyse et à l'intervention sociale**

L'analyse sociale est une étape-clé de la démarche d'engagement dans la société (cf. annexe III). Afin que les bonnes intentions conduisent à une action efficace, la recherche des causes des problèmes sociaux est indispensable. L'analyse des causes ne peut se passer de l'expertise des gens vivant ces réalités, et peut être enrichie par l'analyse féministe. De plus, on peut faire appel à des personnes de bonne volonté ayant des compétences particulières, indépendamment de leurs croyances.

***Intégrer l'enseignement social aux parcours catéchétiques***

Il est important d'arriver à intégrer des éléments de l'enseignement social de l'Église dans les parcours catéchétiques.

Afin de discerner les interventions appropriées, il importe de nous référer à la Tradition chrétienne et aux apports des sciences. Selon le pape Benoît XVI, « *[Les fidèles laïcs] ont besoin d'être formés pour discerner la volonté de Dieu grâce à une familiarité avec la Parole de Dieu, lue et étudiée dans l'Église, sous la conduite des Pasteurs légitimes* »<sup>7</sup>.

### **3.4 Actualiser la Parole de Dieu dans l'engagement social**

***L'Esprit-Saint agit dans le monde***

Afin de mieux « soutenir, dénoncer, promouvoir », il importe d'articuler foi, prière et engagement. La pastorale sociale promeut une spiritualité d'engagement qui se manifeste par une attitude d'écoute amoureuse de l'Esprit-Saint agissant dans le monde; une volonté de mieux comprendre la vie d'aujourd'hui à partir de l'expérience des personnes pauvres ou exclues, de l'analyser plus à fond, de trouver inspiration, discernement et force dans la Parole de Dieu pour transformer ce qui est à la portée de son action dans le sens du dessein d'amour de Dieu pour l'humanité<sup>8</sup>.

La pastorale sociale veut apporter un soutien aux personnes face à leurs responsabilités sociales, culturelles, économiques, politiques et environnementales.

Des rencontres permettant l'écoute mutuelle et la prière contribuent à actualiser la Parole de Dieu dans des décisions communautaires pour faire advenir la justice sociale.

### **3.5 Unir la charité<sup>9</sup> et la justice sociale écoresponsable**

***Unir justice et charité***

Le développement intégral ne peut se réaliser sans la justice ni sans la responsabilité à l'égard de la création. Le prophète Amos nous le rappelle bien : « Ce que Dieu veut, c'est que la justice coule comme un torrent intarissable » (*Am* 5,24). Le pape Benoît XVI précise le lien étroit entre charité et justice : « Je ne peux pas « donner » à l'autre du mien [charité], sans lui avoir donné tout d'abord ce qui lui revient selon la justice »<sup>10</sup>. L'Église est invitée à réserver aux pauvres une place centrale et à reconnaître aux femmes leur dignité et leurs charismes.

## *Justice écologique*

L'option pour les pauvres et le respect de la création sont indissociables. Le développement intégral de l'humain ne peut se faire sans prendre en compte la responsabilité à l'égard de la création entière, pour le temps présent ainsi que pour les générations à venir. La nature n'est pas qu'un objet utilitaire. Ce n'est pas qu'une « ressource », c'est notre « maison » (*Compendium* cité note 2, #461). Et la seule! L'inégalité des forces économiques et la répartition inéquitable des biens communs accentuent la « relation entre crise environnementale et pauvreté » (#482).

*L'Église est vivement engagée dans cette cause [réaliser la justice sociale], car elle la considère comme sa mission, son service, comme un test de sa fidélité au Christ, de manière à être vraiment "l'Église des pauvres".<sup>11</sup>*

### **3.6 Manifester clairement la solidarité de l'Église**

## *Une solidarité publique et visible*

À partir d'une pratique de justice, écouter et réactualiser la Parole de Dieu<sup>12</sup> et ainsi contribuer à une parole ecclésiale ajustée. Cette parole est à développer avec des personnes qui subissent l'injustice, ici au pays et ailleurs. Des rencontres de petits groupes et des assemblées publiques où l'on débat de questions sociales et d'enjeux de société, des gestes de solidarité de l'Église surgiront. Cette solidarité peut se manifester publiquement en encourageant le développement social et la libération de toute oppression là où elle sévit. On peut l'exprimer dans les médias<sup>13</sup>, ou dans des gestes du quotidien remettant en question nos styles de vie et de consommation<sup>14</sup>.

L'Église doit être un des espaces qui favorisent l'expression claire de la solidarité avec ceux et celles qui sont exploités. En regard de la solidarité avec les femmes, que des expressions liturgiques contribuent à cette clarté.

La mission de l'Église se réalise par l'engagement individuel et collectif des chrétiens et des chrétiennes sur les questions de justice, de paix et de sauvegarde de la création. Leur rôle dans leur milieu (travail, quartier, société civile, famille) est de première ligne. Il est important que cette solidarité se traduise en agir collectif au plan diocésain, paroissial, national et international pour rendre visible l'amour du Christ par les liens qui se tissent entre la foi et l'engagement social. Ainsi, l'agir qui en découle est une illustration de l'Évangile, à la fois témoignage et occasion de rencontrer Jésus Christ. En ce sens, la pastorale sociale devient une nouvelle évangélisation<sup>15</sup>.

### **3.7 Développer et alimenter un réseau ecclésial de solidarité**

La pastorale sociale travaille en solidarité avec des organismes sociaux et des mouvements chrétiens. Les uns et les autres s'enrichissent mutuellement pour faire advenir plus de justice. À partir de leur mission respective, ils mobilisent des personnes à s'engager dans des projets communs de transformation sociale. Le développement de ces réseaux se réalise en lien

avec les autres secteurs de la pastorale. De tels réseaux existent<sup>16</sup> et se développent au fil des amitiés nouées et des avancées obtenues et célébrées ensemble.

### 4. Des pistes d'action à explorer

C'est une responsabilité collective que d'enseigner, de mettre en pratique et de développer l'enseignement social de l'Église. Porter ensemble un regard sur la vie et les enjeux reliés à la population québécoise peut être le point de départ d'un partenariat entre des communautés paroissiales, des groupes d'Église et des organismes de la cité. À partir de questions sociales, culturelles, économiques, politiques et écologiques du milieu, des groupes de chrétiens et de chrétiennes peuvent être à la source d'une plus grande solidarité entre les diverses forces vives de leur milieu.

**4.1** Afin de mieux **intégrer la dimension sociale** de la foi à l'ensemble de la vie ecclésiale, annoncer l'enseignement social de l'Église<sup>17</sup>, *ad intra* en collaboration avec les répondantes à la condition des femmes, les catéchètes, les homélistes, les responsables de liturgie, les grands séminaires et les centres de formation; et *ad extra* en s'appuyant sur les valeurs partagées. Des dates et des événements y sont favorables – cf. annexe IV.

**4.2** Prendre le temps dans nos rencontres régulières en Église pour mettre en commun les **expériences de vie** à travers les différentes activités pastorales vécues lors de baptêmes, de mariages, de funérailles, de célébrations eucharistiques, d'activités en initiation chrétienne, de visites dans les résidences, etc.. Une vie qui nous parle des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses<sup>18</sup> des gens du milieu. Ces expériences de vie sont des occasions de s'émerveiller de la beauté découverte, de partager notre prière et de nous informer mutuellement, au besoin, de ressources pouvant venir en aide aux gens.

*Porter une attention aux gens*

**4.3 Favoriser la participation des personnes exclues** aux activités et comités de la communauté.

La participation en tant que partenaire<sup>19</sup> met en valeur les talents des personnes et leur donne voix au chapitre. Le groupe, la paroisse sont des espaces où la personne peut se sentir reconnue et aimée telle qu'elle est. Cet espace complète ce que la famille fait dans le même sens. De là, la personne pourra s'affirmer davantage comme sujet, tant dans l'espace ecclésial que social.

**4.4 Contribuer à la vie citoyenne et aux débats de société;** s'il y a lieu, organiser des assemblées publiques avec l'aide de partenaires du milieu qui interviennent dans divers champs d'activités pour :

## Les fondements de la pastorale sociale au Québec

---

- ✓ contribuer à mieux cerner les enjeux de notre société;
- ✓ analyser les causes et les conséquences des besoins constatés;
- ✓ identifier les forces et faiblesses des ressources déjà existantes dans le milieu;
- ✓ étudier la pertinence et l'efficacité des politiques destinées à venir en aide aux personnes et à leurs familles;
- ✓ prendre position pour une ruralité dynamique et prospère qui valorise la personne et la prise en charge du développement par le milieu;
- ✓ s'engager dans l'action avec d'autres.

**4.5 Identifier des personnes ou groupes porteurs** : favoriser la mise en place d'un regroupement de personnes dans la paroisse ou l'unité pastorale pour porter la responsabilité et la coordination du développement d'une pastorale sociale. Voir à nommer une personne au sein de l'équipe d'animation ou du conseil de pastorale pour en répondre.

### **Conclusion**

En somme, la pastorale sociale ne vise pas uniquement à répondre à des besoins, elle s'exerce à vivre l'Évangile pour qu'il soit crédible, et que le monde croie en Jésus Christ et en Celui qui l'a envoyé. À la synagogue de Nazareth, en commentant le prophète Isaïe, Jésus affirme qu'il est envoyé « pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, proclamer aux captifs la libération, aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur » (Luc 4, 18-19). Par l'action visible et communautaire de l'Église et par l'action pertinente de ses membres insérés dans tous les milieux, la pastorale sociale favorise la connaissance d'un Dieu amoureux du monde : l'humanité, la Terre, l'univers créé.

MAI 2012

# Les fondements de la pastorale sociale au Québec

---

## Notes

<sup>1</sup> Les diocèses désignent ou regroupent la pastorale sociale sous divers vocables : présence au monde; présence de l'Église dans notre milieu; mission sociale ; pastorale caritative et liens avec les organismes sociaux, etc. Parfois la pastorale sociale est regroupée avec d'autres services sous des vocables plus larges comme service aux milieux ou promotion humaine. Parfois, un aspect particulier est développé (ex : condition des femmes, solidarité internationale, pastorale de la Création). La Conférence des évêques catholiques du Canada ainsi que des communautés religieuses nomment cette dimension « justice et paix » ou « justice, paix et intégrité de la création ».

<sup>2</sup> La liste qui suit réfère aux principes énoncés au chapitre 4 et au chapitre 10 de : Conseil pontifical Justice et paix, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, Libreria Editrice vaticana / Conférence des évêques catholiques du Canada, 2005.

<sup>3</sup> Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, *L'Église du Québec : un héritage, un projet*, Tome 0, Montréal, Fides, 1972, p. 225.

<sup>4</sup> Vatican, *Lineamenta* du Synode des évêques – *La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne*, 2011, page 13.

<sup>5</sup> L'option pour les pauvres est expliquée dans l'annexe II – Une relecture de foi: des repères bibliques et ecclésiaux. Le développement intégral des personnes et des communautés les fait « émerger comme sujets » et passe par des libérations, qui touchent aussi les dimensions psychologique et spirituelle.

<sup>6</sup> Benoît XVI, Exhortation apostolique sur la Parole de Dieu dans la vie et dans la mission de l'Église *Verbum Domini*, 2010, no 107 : « La Sainte Écriture révèle la prédilection de Dieu pour les pauvres et les nécessiteux (cf. *Mt* 25, 31-46). »

<sup>7</sup> Benoît XVI, *Ibid.*, no 84 : [Les fidèles laïcs] ont besoin d'être formés pour discerner la volonté de Dieu grâce à une familiarité avec la Parole de Dieu, lue et étudiée dans l'Église, sous la conduite des Pasteurs légitimes.

<sup>8</sup> Conseil pontifical Justice et paix, *op.cit.*, premier chapitre; voir aussi Benoît XVI; voir aussi *Verbum Domini*, *op.cit.*, no 100 : «c'est la Parole de Dieu elle-même qui dénonce sans ambiguïté les injustices et qui promeut la solidarité et l'égalité.»

<sup>9</sup> Ce mot est entendu ici comme « l'amour infini, universel, créateur, rédempteur et sanctificateur qui est l'énergie même de Dieu. La grâce en fait aussi notre amour : Dieu implante son amour inextinguible dans le cœur humain (...) ». Commission des Affaires sociales de l'Assemblée des évêques de l'Ontario, *Caritas in Veritate, Sur le développement humain intégral dans la charité et la vérité, Guide pour discussion et action*, 2010, page 5.

<sup>10</sup> Benoît XVI, sur le développement humain intégral dans la charité et dans la vérité, Lettre encyclique « *Caritas in Veritate* », 2009, no 6. Voir aussi *Compendium de la doctrine sociale*, *op.cit.*, no. 201-203; la justice, une des quatre valeurs de la vie sociale avec la vérité, la liberté et la charité.

<sup>11</sup> Jean-Paul II, « *Le Travail humain*, Lettre encyclique « *Laborem exercens* » à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'encyclique « *Rerum novarum* », 1981, n. 8.

<sup>12</sup> Comité de théologie de l'Assemblée des évêques du Québec, *L'engagement des communautés chrétiennes dans la société*, Fides, 1994. Page 57. Voir aussi les éléments clés d'une démarche d'engagement social, annexe III.

<sup>13</sup> Voir le *Guide de référence pour une prise de parole sur les questions sociales à l'usage des responsables diocésains en pastorale sociale*, Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec et Table de pastorale sociale des diocèses du Québec, janvier 2002.

<sup>14</sup> Conseil pontifical Justice et paix, *op.cit.*, no 486

<sup>15</sup> Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, *op.cit.*, no 15 : « Paul VI établissait un rapport clair entre l'annonce du Christ et la promotion de la personne dans la société. *Le témoignage de la charité du Christ à travers des oeuvres de justice*,

# Les fondements de la pastorale sociale au Québec

---

*de paix et de développement fait partie de l'évangélisation* car, pour Jésus Christ, qui nous aime, l'homme tout entier est important. C'est sur ces enseignements importants que se fonde l'aspect missionnaire de la doctrine sociale de l'Église en tant que composante essentielle de l'évangélisation. La doctrine sociale de l'Église est annonce et témoignage de foi. C'est un instrument et un lieu indispensable de l'éducation de la foi ».

<sup>16</sup> Voir annexe V : fichier promotionnel. Des exemples de réseaux déjà constitués : la Table de pastorale sociale des diocèses, le Réseau des répondantes à la condition des femmes, Développement et Paix, les Mouvements d'action catholique de milieux, la Table provinciale de pastorale familiale (groupe partenaire du comité du laïc); les journées sociales, Réseau œcuménique justice et paix, Église verte. Des groupes ecclésiaux sont ou ont été actifs au sein de nombreux réseaux non confessionnels et Tables de concertation tels Solidarité rurale, la Marche mondiale des femmes et le Collectif pour un Québec sans pauvreté...

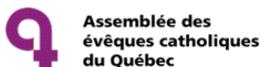
<sup>17</sup> Conseil pontifical Justice et paix, *op. cit.*, no 528 « Ce patrimoine doctrinal n'est ni enseigné ni connu de façon adéquate : c'est aussi la raison pour laquelle il ne se traduit pas de façon opportune dans les comportements concrets. »

<sup>18</sup> « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur.» Concile Vatican II, Constitution pastorale L'Église dans le monde de ce temps (lat. *Gaudium et Spes*), 1965. No.1

<sup>18</sup> Voir la démarche *Faire route ensemble vers une culture partenariale en Église*, Comité de soutien au partenariat hommes et femmes en Église, 2011; au stade expérimental.

<sup>19</sup> Voir la démarche *Faire route ensemble vers une culture partenariale en Église*, Comité de soutien au partenariat hommes et femmes en Église, 2011; au stade expérimental.

Publication de :



3331, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1W 1C5  
Téléphone : 514 274-4323 – Télécopieur : 514 274-4383  
Courriel : [aecq@eveques.qc.ca](mailto:aecq@eveques.qc.ca) – Site Internet : [www.eveques.qc.ca](http://www.eveques.qc.ca)